



Saison 2018 – 2019 - BO n°46 du 05.07.19





SOMMAIRE



SOMMAIRE

Nomination du nouveau Secrétaire Général	4
AGENDA	
• Evènements	6
INFORMATIONS SPORTIVES	
• Vers le haut niveau	8
• Les franciliens en phase finale des Championnats de France	9 et 10
• Seniors	11 à 14
• Jeunes	15 et 16
• Rugby à 5	17 et 18
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	
• Affiliations/Mutations	20
• Rassemblements	21 à 24
• Formation	25 et 26
• Communication	27
INFORMATIONS FEDERALES	
• Compétitions	29
• Avis hebdomadaires	30
INFORMATIONS DIVERSES ET VIE DES CLUBS	
• In memoriam	32
• Scolaire	33
• Préparation de la rentrée	34
• Officiers de liaison (Tournoi des Capitales)	35
• Tournois amicaux / Stages	36
LES 16 CHANTIERS DE LA LIGUE	38
CONTACTS	40



Bonjour à toutes et tous,

*Au terme du Comité directeur du mardi 2 juillet, j'ai le plaisir de vous annoncer que **Thierry Chevalier** est le nouveau Secrétaire général de la LIFR.*

Son nom a été proposé par mes soins pour la fonction et a été validé de manière unanime par les membres du Comité directeur.

Connaissant bien Thierry, je peux vous certifier que son implication bénévole est immense au service du rugby et des clubs.

Il prend donc la suite de l'ami Bernard Jacques qu'il convient de remercier pour avoir géré une période tumultueuse avec la transformation de Comité en Ligue et qui profitera de sa nouvelle implantation en Vendée pour... certainement rester impliqué dans le rugby tant notre sport est aussi sa passion :-)

Belle trêve estivale à tous et rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures.

Forza !

Florian GRILL

Président Ile de France Rugby

Membre élu du Comité directeur FFR



A collection of colorful decorative icons and lines surrounding the word 'AGENDA'. The icons include a red flag, a notebook, a stopwatch, a calendar, and a speech bubble. The word 'AGENDA' is written in a large, bold, dark blue font.

AGENDA



Du 5 au 10 juillet

- Evènements

06.07	Rugby Loisir : Bourse aux matchs	10h00	LIFR
-------	----------------------------------	-------	------

- Phases finales

06/07.07	Rugby à 7 : finales U18 et P18 + Circuit Elite	Montpellier
----------	--	-------------

Retrouvez l'intégralité des évènements de la Ligue dans l'agenda en ligne sur son site : ligueidf.ffr.fr

[Accéder à l'agenda](#)



INFORMATIONS SPORTIVES





Moins 18 ans à 7 - Paris World Games Samedi 6 et dimanche 7 juillet à Marcoussis

NOM	PRENOM	CLUB
CARLE	TITOUAN	UNION DES BORDS DE MARNE
CATONNET	JULIEN	CLAMART R92
CHAZARAIN	NICOLAS	CLAMART R92 (DL : PARIS UC)
CHUTLASHVILI	TAMAZI	PARIS UC
COLMAN	LOUIS	RED STAR
DOMANDE	CHRISTOPHER	TERRES DE FRANCE
DUHAMEL	STANISLAS	PARIS UC
EL BIBOUJI	HAYAM	RC SURESNES - HAUTS DE SEINE
ESSOMBA	WESLEY	STADE DOMONTOIS
KLEYER	SAM	RC VINCENNES
LEVY	NATHAN	PARIS UC
NGANDU	JUNIOR	PLAISIR RC
NICLAUSE	OSCAR	PARIS UC
PELLICIER	MARTIN	PARIS UC
RIEU	THOMAS	PARIS UC



Parcours des clubs franciliens lors des phases finales des Championnats de France Week-end du 29 et 30 juin

**Bravo aux Rockets de Houilles, Championnes de France de rugby à 5
dans la catégorie Open Féminin !**

DATE		RESULTATS	PROCHAIN MATCH
Rugby à 7 U16			
29 juin	Tournoi final	USO Massif Central (11 ^{ème}) Red Star OA (12 ^{ème})	X
Rugby à 5			
29/30 juin	Tournoi final	<u>Open Féminin</u> : ROC Houilles Carrières s/Seine (1er), Antony Métro 92 (11 ^{ème}), RCSO Triel (10 ^{ème}) <u>Open Masculin</u> : AAS Sarcelles (3 ^{ème}), RC Massy Essonne (4 ^{ème}), <u>Mixte</u> : ACBB (5 ^{ème}), (7 ^{ème}) <u>+35</u> : Puteaux R. (3 ^{ème}), ACBB (7 ^{ème})	X

Week-end du 29 et 30 juin

DATE		QUALIFIES FRANCILIENS	RESULTATS	PROCHAIN MATCH
Rugby à 7 U18/U19				
7 juillet	Tournoi final	Rst ACBB/Sèvres/Plessis-Meudon		X
Rugby à 7 +18				
6 juillet	Tournoi final	CA Orsay RC, CA Chevreuse		X
Rugby à 7 Circuit Elite Masculin				
6/7 juillet	Tournoi final	7 Fantastics – Massy, Seventise		X

1. Calendriers des compétitions 2019/2020

1.1. Honneur, Promotion Honneur, 1^{ère} et 2^{ème} Séries : phase qualificative

Les matchs « ALLER » et « RETOUR » de la phase qualificative des compétitions Honneur, Promotion Honneur, 1^{ère} et 2^{ème} Séries se dérouleront suivant le calendrier ci-après, à **15 heures**.

ALLER		RETOUR	
A1	22/09/2019	R1	15/12/2019
A2	29/09/2019	R2	12/01/2020
A3	06/10/2019	R3	19/02/2020
A4	13/10/2019	R4	26/02/2020
A5	03/11/2019	R5	23/02/2020
A6	10/11/2019	R6	01/03/2020
A7	17/11/2019	R7	08/03/2020
A8	01/12/2019	R8	15/03/2020
A9	08/12/2019	R9	29/03/2020

Dates de « REPLI » : 20/10 et 24/11/2019, 02/02, 09/02 et 22/03/2020.

Les rencontres de la phase finale régionale auront lieu les dimanches 19/04/2020, 26/04/2020 et 10/05/2020.

Les 16^{èmes} de finale du Championnat de France débiteront le dimanche :

- 17/05/2020 pour les clubs de Réserves
- 24/05/2020 pour les clubs d'Honneur, Promotion Honneur, 1^{ère} Série & 2^{ème} Série.

Les modalités de qualification pour la phase finale régionale et le championnat de France seront présentées dans le Règlement des Compétitions qui sera publié début septembre.

[Télécharger le calendrier général des compétitions seniors](#)

1.2. 3^{ème} et 4^{ème} Séries : phase qualificative

Le calendrier sera publié fin juillet en fonction du nombre d'équipes qui s'engageront définitivement dans cette compétition.

La date de reprise sera très probablement le **29/09/2019**.

Les rencontres de la phase finale régionale auront lieu les dimanches 26/04/2020 et 10/05/2020.
Les 16^{èmes} de finale du Championnat de France débiteront le dimanche 17/05/2020.

Les modalités de qualification pour la phase finale régionale et le championnat de France seront présentées dans le Règlement des Compétitions qui sera publié début septembre.

2. Liste des clubs par niveau et par ordre alphabétique

Honneur	
A S LAGNY RUGBY (4644Y)	R C MONTESSON (6116Y)
C A CHEVREUSE (4599Z)	R C PARIS 15 (4727N)
C O GARGENVILLE (4633L)	R O C GIFFOIS (4635N)
C O MULTISPORT BAGNEUX RUGBY (6047Y)	RED STAR OL AUDONNIEN ST OUEN (4771L)
C S CLICHY (4605F)	RUGBY AULNAY CLUB (4576Z)
C S MINISTERE FINANCES PARIS (4684S)	RUGBY CLUB VALLEE DE MONTMORENCY SOISY (4757W)
CLAMART RUGBY 92 (4601B)	RUGBY MELUN COMBS SENART 77 (4656L)
E S VITRY (4789F)	S C U F (4686U)
M LAFFITTE ST GERMAIN POISSY (4650E)	UNION RUGBY CENTRE 78 (4765E)
PARIS XO RUGBY (7578T)	VIE AU GRAND AIR DE ST MAUR (4769J)

Promotion Honneur	
A A S FRESNES (4632K)	R C NEUILLY SUR MARNE (4669A)
CLERMONT CLUB RUGBY (4615S)	R C NOISY LE GD MARNE LA VALLEE (6222N)
ENT AS MARCOUSSIS US LIMOURS (4653H)	R C NOISY LE SEC (4672D)
ENT GOUSSAINVILLE GONESSE XV (5669M)	R O YERROIS (4790G)
ENTENTE R C C S BRETIGNY (4586K)	RUGBY CELLOIS CHESNAYSIEN (5832P)
OLYMPIQUE COLUMERIEN ET PAYS FERTOIS RUGBY (4612N)	RUGBY CLUB DU PAYS DE NEMOURS (4668Z)
PARISIS RUGBY CLUB (4631J)	RUGBY CLUB GARCHES VAUCRESSON (6191E)
R C CHILLY MAZARIN (4664V)	RUGBY CLUB SEINE & OISE (7771U)
R C CRETEIL CHOISY (4600A)	TERRES DE FRANCE RUGBY (7112F)
R C L ISLE ADAM (5558S)	U S JEUNESSE DE MITRY MORY (6435V)

1 ^{ère} Série	
A S CORBEIL ESSONNE/RC MENNECY (4610L)	R C VAL DE BIEVRE (4640U)
AMICALE LAIQUE DES JEUNES DE LIMAY RUGBY (4646A)	R CONFLANS HERBLAY VAL SEINE (4641V)
C O OTHIS (6100F)	RUGBY CLUB DE CHAMPS - VAL MAUBUEE (6782X)
ENT R C PLESSIS ROBINSON MEUDO (4657M)	RUGBY CLUB DE SURESNES - HAUTS DE SEINE (4760Z)
PARIS UNIVERSITE CLUB (4680M)	RUGBY OLYMPIQUE DE PANTIN (4678K)
PROVINS RUGBY CLUB (4637R)	RUGBY SUD 77 (4627E)
PUTEAUX RUGBY (7134E)	STADE OL ROSNEEN (4749M)
R C DOURDAN (4620X)	U S ALFORTVILLE RUGBY (4567P)
R C EPINAY SUR ORGE (5836U)	U S O ATHIS MONS (4574X)
R C SENLIS (4755U)	UNION DES BORDS DE MARNE (7099S)

2^{ème} Série

ASS SPORTIVE FONTENAIENNE (7123T)	R C VELIZY VILLACOUBLAY (7107A)
ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE (7770T)	R C VINCENNES (4786C)
BLANC MESNIL SPORTS RUGBY (4580D)	RACING NANTERRE RUGBY (6545P)
CHATEAU THIERRY RUGBY OMOIS CL (5805K)	RUGBY CLUB BAGNOLTAIS (6996E)
ESPERANCE SPORTIVE STAINS (4758X)	RUGBY CLUB DU PAYS DE MEAUX (7034W)
ETAMPES R C (4624B)	RUGBY CLUB MONTREUILLOIS (5833R)
R C BALLANCOURTOIS (6325A)	RUGBY VAL D'ORGE SAVIGNY LONJUMEAU (4754T)
R C LIVRY GARGAN (4647B)	SAINTE GENEVIEVE SPORTS RUGBY (4766F)
R C NOYONNAIS (4673E)	U S PALAISEAU (4677J)
R C PARIS NEUILLY SUR SEINE (4780W)	XV CREPYNOIS (4616T)

3^{ème} et 4^{ème} Séries

ARPAJON RUGBY XV (4573W)
BONNEUIL VILLENEUVE BREVANNES (4781X)
LES MUREAUX (<i>club en création</i>)
O R C ARGENTEUIL (6353F)
R I PLESSIS LAGNY (6615R)
RAMBOUILLET SPORTS (4745H)
RED STAR CLUB CHAMPIGNY (4593T)
RUGBY CLUB DE MERU LES SABLONS (6540J)
SEVRES CHAVILLE RUGBY (6934M)
U S O CHELLES RUGBY (6693A)
AUTRES INSCRIPTIONS EN ATTENTE

3. Création d'une nouvelle compétition senior pour les réserves PH et les équipes du samedi

Le 5 juin 2019, les clubs de Promotion Honneur qui participeront au championnat 2019-2020 ainsi que les représentants des équipes seniors du samedi ont été réunis par la LIFR afin de leur exposer les conclusions des réflexions qui ont été conduites en concertation avec les différents protagonistes depuis plusieurs mois.

En effet, la baisse du nombre d'équipes réserve de Promotion Honneur participant au championnat régional ainsi que le nombre insuffisant d'équipes du samedi risquaient de conduire à une nouvelle perte de licenciés et pouvaient représenter une difficulté supplémentaire pour les clubs de Promotion Honneur qui souhaitent accéder à la division supérieure où l'équipe réserve est obligatoire. Par ailleurs, bon nombre de clubs souhaitaient conserver au sein de la FFR les équipes ayant une pratique le samedi et qui étaient jusque-là réunies dans une compétition spécifique mais dont le nombre d'équipes engagées devenait insuffisant.

*Afin de permettre au plus grand nombre de ces joueurs une pratique du rugby dans de bonnes conditions, au sein d'un championnat structuré, la LIFR a décidé de créer pour la saison 2019-2020 et au-delà, une nouvelle compétition dont l'intitulé sera « **Championnat Senior de Promotion de la Ligue IDF de Rugby** ».*

Les clubs de la LIFR ainsi que ceux rattachés sportivement à la LIFR, qui disposent d'une équipe II (à l'exception des clubs d'Honneur ou des divisions fédérales 2 et 3) et/ou d'une équipe III pourront s'engager dans cette nouvelle compétition.

Pour les équipes réserves de « Promotion Honneur » et pour celles des séries inférieures, un couplage du calendrier sera réalisé avec leur équipe 1^{ère} afin que les rencontres puissent être disputées prioritairement en lever de rideau à 13h30. Pour les ex-équipes dites « du samedi », lorsqu'elles recevront sur leur terrain, les rencontres seront jouées prioritairement le samedi à 15h00 et lorsqu'elles se déplaceront sur le terrain d'une équipe réserve de PH ou des séries inférieures, elles disputeront leur rencontre le dimanche à 13h30 en lever de rideau de l'équipe première.

Les clubs concernés auront toute latitude pour disputer leurs matchs à une date ou à une heure différente(s) dès lors qu'ils auront trouvé un accord et ceci dans le respect des procédures en vigueur. Afin de préparer le calendrier de la saison à venir pour ce nouveau championnat et pour coordonner le calendrier de Promotion Honneur, nous demandons aux clubs concernés de nous adresser un mail pour nous confirmer leur intention d'engagement **avant le 12 juillet 2019** à l'adresse suivante : **epreuves@idfrugby.fr**

Thierry ALLIESSE
Vice-Président

1. Calendriers des compétitions 2019/2020

Les calendriers des compétitions Régional 1 et Régional 2 pour les U16 et les U19 seront publiés ultérieurement.

Cependant, la 1^{ère} journée de la phase qualificative de ces différentes compétitions se déroulera le **samedi 5 octobre pour les U16 et le dimanche 6 octobre pour les U19.**

Le calendrier des rencontres de barrage entre les Régional 1 et les Régional 2 fait l'objet d'une information séparée.

2. Barrages Régional 1 et Régional 2 en septembre 2019

Comme indiqué dans le Règlement des Compétitions Jeunes de la LIFR de la saison 2018/2019, des barrages sont organisés en septembre entre les associations classées de 1 à 4, à l'issue de la phase qualificative 2018/2019 de Régional 2 (U16 & U19) et les 4 équipes classées de 21 à 24 à l'issue de la phase qualificative 2018/2019 de REGIONAL 1 (U16 & U19).

Ces barrages auront lieu en matchs « Aller – Retour » les weekends des 14 & 15/09 (matchs aller) et des 21 & 22/09 (matchs retour).

Les équipes qualifiées à l'issue de ces barrages joueront en Régional 1 pour la saison 2019/2020.

Les équipes non qualifiées à l'issue de ces brassages joueront en Régional 2 pour la saison 2019/2020.

[Tableau des barrages U16](#)

[Tableau des barrages U19](#)

3. Liste des équipes participantes aux compétitions Régional 1 et Régional 2 pour les U16 et U19

[Participants Régional 1 U16](#)

[Participants Régional 1 U19](#)

[Participants Régional 2 U16](#)

[Participants Régional 2 U19](#)

4. Rassemblements d'Associations

Une note détaillée rédigée par la Commission des Règlements relative aux rassemblements d'Associations est téléchargeable ci-dessous ainsi que le formulaire d'engagement pour la saison 2019/2020.

En ce qui concerne les rassemblements invités à participer aux compétitions Régional 1 et Régional 2 ainsi qu'aux barrages, tant pour les U16 que pour les U19, nous invitons l'association « Bénéficiaire/Support » à communiquer dès que possible aux « Épreuves » de la LIFR si le rassemblement est reconduit ou non pour la saison 2019/2020. La date limite pour communiquer cette information est le :

- **Vendredi 30/08** pour les rassemblements participants aux barrages Régional 1/Régional 2 ;
- **Vendredi 13/09** pour tous les autres rassemblements.

En cas de modification d'un rassemblement, c'est l'Association « Bénéficiaire/Support » qui conservera le niveau (Régional 1 ou Régional 2) obtenu au cours de la saison 2018/2019.

En cas de création d'un nouveau rassemblement, celui-ci évoluera au niveau (Régional 1 ou Régional 2) obtenu par l'Association « Bénéficiaire/Support » de ce nouveau rassemblement au cours de la saison 2018/2019.

Exemples :

1. Un rassemblement entre les associations A, B et C évoluait en Régional 1 au cours de la saison 2018/2019 et a acquis le droit d'évoluer au même niveau en 2019/2020. B décide de quitter ce rassemblement et n'est pas remplacé. En 2019/2020, le rassemblement « A, C » évoluera en Régional 1 et B évoluera en Régional 2.
2. En 2018/2019, A a participé seul au championnat de Régional 2 et B a celui de Régional 1 et a acquis le droit d'y évoluer en 2019/2020. Si un nouveau rassemblement « A, B » est constitué en 2019/2020, il évoluera en Régional 2 ; si un nouveau rassemblement « B, A » est constitué en 2019/2020, il évoluera en Régional 1.

[Note de la Commission des Règlements](#)

[Formulaire d'engagement d'un rassemblement](#)



1. Les Rocket's de Houilles sont Championnes de France ! Puteaux et Sarcelles sur le podium en + de 35 ans et en Open Masculin !

Open Féminin		Open Masculin		Mixte		+35	
1	Rockets <i>ROC Houilles</i> <i>Carrières s/Seine</i>	3	Sarcelleçao <i>AAS Sarcelles</i>	5	Super 5 <i>ACBB</i>	3	Cougarachas <i>Puteaux Rugby</i>
10	Comètes <i>RCSO Triel</i>	4	Garde la pêche <i>RC Massy Essonne</i>	7	Touristes <i>RC Provins</i>	7	Super 5 <i>ACBB</i>
11	Amazones 92 <i>Antony Métro 92</i>						

Un grand coup de chapeau aux bénévoles du RCH Val de Seine, aidés de ceux de la LIFR qui ont superbement bien accueilli les 70 équipes sur les 2 jours !!! Remerciements aussi aux arbitres franciliens.

[Découvrir les photos du samedi](#)

[Découvrir les photos du dimanche](#)

2. 26 clubs présents pour faire le bilan de la saison et voter les orientations pour la saison 2019/2020

Lundi 1^{er} juillet, la team R5 de l'Île de France Rugby avait convié les sections franciliennes et les Présidents des clubs à une rencontre afin de faire le bilan de la saison et de décider, ensemble, des orientations pour celle à venir ! 20 décisions ont été votées par les clubs au cours de la réunion.

L'engouement pour le 5 est toujours aussi fort cette saison, se traduisant par :

- **une croissance de 21% du nombre de licenciés rugby à 5** (licence « nouvelles pratiques »), alors même que ces chiffres ne comprennent pas les quinzistes qui jouent à 5 avec des licences « compétition » ou « loisir », ni les très nombreux PASS Rugby autour du 5.
- **une pratique du rugby à 5 qui touche plus de la moitié des clubs franciliens.** En effet, 86 clubs de la Ligue ont créé une section à 5 avec des licenciés spécifiques R5. C'est sans compter ceux qui organisent des manifestations de Rugby à 5 (fête du club, journée découverte, journée parents ou journée partenaires...).
- **une proportion importante de joueuses.** Les féminines représentent désormais 33% des licenciés rugby à 5. Le 5 est clairement un moyen d'amener les féminines au rugby

Vous pouvez **télécharger la présentation proposée lors de la réunion, les perspectives de la saison à venir, et les 20 décisions votées par les clubs à l'aide du lien ci-dessous !**

[Télécharger la présentation](#)

Important à noter :

- Les décisions ont donné lieu à un vote des clubs en prenant les décisions à la majorité des présents.
- Les clubs ont donc été totalement associés à chaque décision et sont clairement les acteurs du développement du 5 en Ile de France et des axes de développement retenus.

3. Calendrier 2019/2020 : à vos agendas !

[Télécharger le calendrier](#)

[Télécharger les attributions des plateaux](#)

Pour que ce programme voit le jour, nous avons, impérativement, besoin des clubs !

Conformément au vote des clubs, les équipes qui participent à la Coupe ou à la Feria depuis 3 saisons doivent obligatoirement se proposer pour recevoir une date.

Certains clubs se sont d'ores et déjà positionnés (sous réserve de disponibilité de leurs installations), mais **des places restent encore à prendre !**

Merci à tous les clubs de se positionner, même avec un seul terrain. Contactez-nous à l'adresse suivante : rugbya5@idfrugby.fr

MERCI DE VOTRE MOBILISATION !



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES





La LIFR met en place des permanences téléphoniques du 8 au 26 juillet

La transmission des formulaires par les clubs, ainsi que la validation des dossiers par la Ligue régionale ou la FFR, a débuté le 1^{er} juillet 2019.

*Nous vous rappelons que la validation des licences se fait **sous réserve du versement du solde club et de l'acompte sur licence.***

En raison des congés d'été, une permanence téléphonique sera mise en place pour répondre à vos questions concernant les affiliations :

Du 8 au 26 juillet
Mardi - jeudi - vendredi
de 9h à 12h30

La Commission des Affiliations-Mutations vous souhaite un bel été et reste à votre disposition.

La Commission Affiliations-Mutations

En vue de l'organisation de la saison de compétition 2019/2020, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la procédure d'enregistrement d'un rassemblement d'associations au regard des règlements généraux de la FFR (article 218).

1. Principe

Article 218-1 des règlements généraux de la FFR (rappel)

« Le rassemblement permet à plusieurs associations de mutualiser leurs effectifs et leurs moyens dans une classe d'âge donnée pour :

- promouvoir, améliorer, développer et faciliter la pratique du rugby sur un territoire donné dans les catégories de jeunes et dans certaines compétitions féminines ;
- développer la notion de solidarité entre associations ;
- permettre la création de nouvelles équipes de jeunes et de féminines ainsi que leur participation aux diverses compétitions proposées ;
- favoriser pour chaque équipe concernée, une composition la plus homogène possible.

La constitution d'un rassemblement doit s'appuyer sur trois éléments fondamentaux :

- le bassin de vie (Communauté de communes, Communauté d'agglomération, Pays, environnement économique, scolaire,...) ;
- la mutualisation des moyens ;
- la solidarité. »

2. Création

Article 218-2 des règlements généraux de la FFR.

La création d'un rassemblement d'associations s'élabore sous la responsabilité de la commission des règlements de la Ligue Ile de France de Rugby (LIFR) en collaboration avec les Comités Départementaux concernés par le dit rassemblement et dans le respect des principes fixés par le présent article (rappel).

« Un rassemblement comprend des associations appartenant à un même organisme régional. En cas d'accord des organismes concernés, un rassemblement peut toutefois être réalisé entre associations d'organismes régionaux limitrophes.

Les associations adhérentes s'engagent pour une durée d'une saison sportive renouvelable.

Le rassemblement désignera une « association bénéficiaire/support » par équipe engagée qui sera l'interlocutrice de l'organisme régional et de la FFR pour tous les aspects administratifs, sportifs, financiers et disciplinaires liés au fonctionnement des équipes engagées.

L'association bénéficiaire/support désignera un correspondant unique pour chaque équipe qui aura en charge l'exécution des tâches administratives relevant du fonctionnement de ces équipes. »

3. Classes d'âge autorisées

Article 218-4 des règlements généraux de la FFR.

ATTENTION : celles-ci sont différentes de celles retenues pour la saison 2018/2019, notamment pour les Féminines moins de 18 ans à XV.

« Les rassemblements sont autorisés dans les classes d'âge suivantes :

- *écoles de rugby (moins de 6 ans à moins de 14 ans)* ;*
- *moins de 16 ans ;*
- *moins de 19 ans ;*
- *féminines moins de 15 ans ;*
- *féminines moins de 18 ans à XV ;*
- *féminines fédérales moins de 18 ans à X ;*
- *féminines 18 ans et plus (uniquement dans les compétitions fédérales 1 et 2 féminines, féminines régionales à X et Championnat de France féminines à 7).*

**L'association-support d'un groupement professionnel ne peut pas participer à un rassemblement dans les classes d'âge « écoles de Rugby » (moins de 6 ans à moins de 14 ans). »*

« En cas d'engagement de plusieurs équipes, chacune bénéficiera d'un nom propre enregistré sur l'application Oval-e. (à savoir que chaque équipe émanant du rassemblement se verra attribuer un numéro de rassemblement distinct). »

4. Homologation du rassemblement

Article 218-5 des règlements généraux de la FFR.

La commission des règlements de la LIFR est seule habilitée à valider les rassemblements au regard des documents impératifs à fournir par les associations participant au rassemblement et ce, avant la 1^{ère} rencontre en compétition de la saison en cours.

Rassemblements M14, M16, M19 et Féminines :

- la convention de partenariat (voir canevas de rédaction de la convention) complétée ou reformulée et signée par les associations (avec le tampon des clubs et la date) ;
- l'organigramme de la structure administrative et sportive (identification du club bénéficiaire/support et le correspondant, éducateurs et entraîneurs par classe d'âge et par équipe) ;
- le projet sportif et pédagogique ;

- le formulaire d'engagement de rassemblement pour la saison en cours avec les cachets, la date et les signatures des associations concernées.

Précisions importantes :

- Les rassemblements d'associations M14, M16, M19 et Féminines :
 - o Pour les rassemblements qui existaient précédemment, si une convention avait été établie en bonne et due forme et qu'aucune modification n'est envisagée, celle-ci sera prorogée.
 - o Pour les rassemblements qui existaient précédemment et qui doivent faire l'objet d'une modification, une nouvelle convention doit être établie.

Formulaire d'engagement :

Quel que soit la situation du rassemblement, nouvellement constitué ou prorogé, un formulaire d'engagement de rassemblement devra impérativement être fourni au dossier pour la saison 2019/2020.

ATTENTION : pour chaque équipe engagée, il ne peut y avoir qu'une seule association bénéficiaire/support.

5. Modification d'un Rassemblement

Article 218-6 des règlements généraux de la FFR.

La composition d'un rassemblement (désignation du club support et identité des clubs) ne peut pas être modifiée après la première journée de la compétition dans laquelle il est engagé.

Par exception, dans les compétitions à X, la commission des épreuves fédérales, sous réserve de l'acceptation de(s) organisme(s) régional(aux) concerné(s), pourra accorder une dérogation à ce principe pour favoriser la pratique, à condition que la modification n'impacte pas la situation d'un club au regard des obligations sportives (cf. article 350 des règlements généraux). En cas de dérogation, le rassemblement concerné ne peut pas participer aux phases finales de la compétition dans laquelle il est engagé.

6. Formalités administratives

Article 218-7 des règlements généraux de la FFR.

Le modèle de convention et le formulaire d'engagement d'un rassemblement sont téléchargeables dans la rubrique « rassemblement » sur Oval-e ou sur le site de la LIFR (LIFR/Documents utiles/Compétitions)

Les documents sont à renvoyer par mail (reglements@idfrugby.fr) ou par courrier (9 rue Omer Talon 75011 Paris). L'option mail est à privilégier.

Les documents doivent être de bonne qualité (lisibles) et permettre l'identification des associations au rassemblement (aucunes abréviations ne seront autorisées).

Il ne sera pas possible à une association de quitter le rassemblement en cours de saison.

Après validation du dossier par la commission des règlements de la LIFR, un numéro sera attribué et sera la référence du rassemblement pour les différentes phases des compétitions dans le niveau et la catégorie d'âge concernés.

Aucun engagement en compétition des associations au rassemblement ne sera pris en compte si le dit rassemblement n'a pas été validé par la commission des règlements de la LIFR, après examen des documents impératifs et à la date limite fixée conjointement avec la commission des épreuves de la LIFR (ces dates seront communiquées ultérieurement au regard des dates de début des compétitions).

7. Obligations sportives et contacts

Article 218-6 des règlements généraux de la FFR.

La commission des règlements de la LIFR attire l'attention des associations souhaitant conclure ou ayant conclu un rassemblement (de niveau fédéral ou régional) sur leurs obligations en terme d'effectifs et d'engagement d'équipes dans les catégories données (article 350 des règlements généraux de la FFR) et sur les conséquences encourues en cas de manquements.

Aussi, nous conseillons vivement aux clubs concernés par la constitution éventuelle ou actée d'un rassemblement de se rapprocher de la commission des règlements.

Vous pouvez, à toute fin utile et pour tout complément d'information, contacter :

Gérard DAVIOT : 06.07.60.10.76 / g.daviot@idfrugby.fr

Alain TRICOT : le jeudi au 01.43.42.51.51

Bonne saison 2019/2020 !

La Commission des Règlements

1. Vous avez jusqu'au 15 juillet pour retourner vos dossiers de candidature pour le CQP ! (RAPPEL)

La LIFR met en place le **Certificat de Qualification Professionnel (C.Q.P.) « Technicien de rugby à XV »** qui se situe à un **niveau intermédiaire** entre les brevets fédéraux et les diplômes d'état.

Qu'est-ce que le C.Q.P. ?

C'est une certification de la branche professionnelle du sport, donc :

- créée par les partenaires sociaux de la branche sport
- portée par la FFR
- inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles
- reconnue au niveau national
- permet d'exercer à temps partiel contre rémunération (mais il n'y a pas d'obligation de salarier un titulaire de C.Q.P.)
- ouverte à la formation professionnelle continue

A quels besoins des clubs permet de répondre le C.Q.P. ?

- une élévation du niveau de compétences des encadrements, donc une amélioration de la formation des joueurs
- une structuration
- des projets de développement
- une coordination pédagogique
- un accompagnement, donc une fidélisation, des éducateurs-entraîneurs
- une garantie d'accéder à la labellisation de son Ecole de Rugby et de pérenniser ce « statut »
- une « mise en conformité » quant au droit du travail en ce qui concerne les « rémunérations » des entraîneurs et/ou coordonnateurs

Quel positionnement dans l'offre de formation « Rugby » comprenant les Brevets Fédéraux et les Diplôme d'Etat ?

Le CQP peut être considéré comme se situant entre les brevets fédéraux qui ne permettent pas de développer suffisamment certaines compétences et ne permettent pas la rémunération, et les diplômes d'Etat, nécessitant un très gros investissement temporel et financier et pas forcément adaptés pour une activité accessoire.

Formation C.Q.P. proposée en Ile de France

Le dossier de candidature est à remettre complet avant **le 15 juillet**.

La formation se déroulera de **novembre 2019 à avril 2020** sous réserve de la validation de l'agrément à cette date au préalable. Il sera organisé, après validation du dossier de candidature, des épreuves pour valider l'accès à la formation au regard des capacités demandées pour cette dernière et du nombre maximum de candidats possibles. Ces épreuves se dérouleront dans la semaine du **16 au 21 septembre 2019**. Seuls les candidats validés pourront suivre la formation.

Pour toute information, vous pouvez joindre le pôle formation à l'adresse courriel suivante : formation@idfrugby.fr

[Télécharger le dossier de candidature et tous les autres documents utiles](#)

2. Brevets Fédéraux : ouverture des inscriptions en ligne le lundi 8 juillet

Le pôle formation a réalisé **un mode d'emploi** afin de vous guider dans votre inscription à l'un des brevets fédéraux. Le document comprend également le **calendrier des formations** de la saison prochaine.

[Télécharger le mode d'emploi des formations fédérales](#)

Vous pourrez vous inscrire, en ligne, à **partir du lundi 8 juillet**.

[M'inscrire au BF Initiation/Découverte
\(M6, M8, M10\)](#)

[M'inscrire au BF Perfectionnement
\(M14 \(club pro\), M16, M18\)](#)

[M'inscrire au BF Développement
\(M12, M14\)](#)

[M'inscrire au BF Optimisation
\(+18\)](#)

3. Recyclage

Les personnes ayant obtenu leur diplôme en 2014/2015 ou recyclé leur diplôme cette saison-là, devront le recycler lors de la saison 2019/2020.

Dans un souci de proximité, la Ligue Ile de France de rugby souhaite étoffer le plan de recyclage, en proposant aux éducateurs/entraîneurs des formules adaptées aux différents contextes.

Vous serez, très prochainement, informés des formules que nous aurons établies. Vous pourrez dès lors vous inscrire en ligne.

L'annuaire des clubs devient « Trouver un club » sur le site de la LIFR (TRES IMPORTANT)

Suite à la refonte du site Internet de la FFR, la rubrique « **Trouver un club** » fait désormais office d'**annuaire des clubs**. Elle est en lien avec les fiches renseignées par les clubs sur oval-e.

Elle a pour objectif :

- de **prendre connaissance des rugbys pratiqués** au sein des clubs
- de **contacter facilement les responsables** des clubs de se contacter.

Les clubs ont trois actions à entreprendre.

ACTION 1 : mettre à jour à leur comité directeur sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Direction » de l'espace « Contact » de la fiche du club sur le site de la LIFR

ACTION 2 : mettre à jour l'organigramme technique sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Responsables », de l'espace « Contact » de la fiche du club sur le site de la LIFR

[lien vers un tutoriel](#)

ACTION 3 : demander à chaque **membre du comité directeur** et aux **responsables de catégorie** d'aller sur Oval-e, sur leur **fiche « licencié »** et de remplir **les champs « téléphone Public et Email Public » dans la rubrique « Informations affichables sur d'autres sites »**. Ce sont ces données qui apparaîtront sur le site de la LIFR et de la FFR. Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), règlement de l'Union européenne, la Fédération Française de Rugby se doit **d'obtenir l'autorisation des personnes référencées pour rendre visible leurs coordonnées sur le site des Ligues**.

[Accéder à la rubrique « trouver un club »](#)



INFORMATIONS FÉDÉRALES





Compétitions

Saison 2019-2020 : Les poules des compétitions fédérales

Les compétitions masculines seniors

- 1ère Division Fédérale
- 2ème Division Fédérale
- 3ème Division Fédérale

Les compétitions féminines

- Elite 1 Féminine
- Elite 2 Féminine
- Fédérale 1 Féminine
- Fédérale Féminines moins de 18 ans

Les compétitions espoirs

- Reichel Espoirs
- Espoirs Fédéraux 1

Les compétitions jeunes

- Elite Crabos
- Elite Alamercery
- Elite Gaudermen
- National U16
- National U18

[Présentations des compétitions fédérales 2019/2020](#)

[Calendrier des compétitions 2019/2020](#)

Rappel général : Pour toutes les compositions de poules présentées pour chaque compétition, les clubs sont classés par ordre alphabétique. Leurs positions dans la poule ne conditionnent donc pas le calendrier des oppositions pour la saison 2019-2020



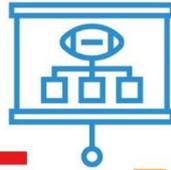
Avis hebdomadaires

Avis hebdo n°1080 : participation des licences 2018/2019 aux tournois de rugby à 7

[Télécharger l'avis hebdomadaire n°1080](#)

Avis hebdo n°1081 : renouvellement de l'autorisation de jouer dans une seconde association

[Télécharger l'avis hebdomadaire n°1081](#)



INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS



In memoriam

Jean BOYER, ancien bénévole de la Commission des arbitres d'Ile-de-France

Nous avons l'immense tristesse de vous faire part du décès de notre ami Jean BOYER.

Jean était un vrai bénévole du rugby. Il lui a dédié sa vie.

Dirigeant à l'US métro, à Clamart et au Racing Club de France, il a été pendant 25 ans en charge de la gestion des arbitres franciliens et principalement des désignations. Il a aussi occupé des fonctions à la Fédération Française de Rugby au sein de la commission des épreuves et celle de la discipline.

Il a été arbitre de 1^{ère} division et a arbitré une finale Gaudermen.

La famille du rugby francilien présente ses condoléances à sa famille comme à tous ses proches et amis si nombreux.

52 clubs ont bénéficié d'un kit « poteaux en mousse » pour leurs actions dans le monde scolaire

Le développement du rugby dans le monde scolaire est l'un des 16 chantiers de la LIFR, c'est une PRIORITE !

La LIFR a mis en place une dotation gratuite pour les clubs qui signent une **première nouvelle convention avec une école**. La LIFR leur a offert, gratuitement, un kit comprenant : **des mini poteaux en mousse, 4 coupelles, 1 tee et 2 ballons en mousse**.

52 clubs ont pu en bénéficier ainsi que tous les Comités Départementaux !

AUBE (10)	1
MARNE (51)	1
PARIS (75)	3
SEINE ET MARNE (77)	5
YVELINES (78)	4
ESSONNE (91)	12
HAUTS DE SEINE (92)	4
SEINE ST DENIS (93)	5
VAL DE MARNE (94)	7
VAL D'OISE (95)	10



IMPORTANT, la LIFR met un terme à ce dispositif en cette fin de saison afin de permettre de financer les frais de CTC que nous recrutons.

Bien évidemment, nous continuerons à accompagner les clubs qui souhaitent se lancer dans des actions scolaires.

Sachez que la LIFR tient à votre disposition :

- un mini book avec des exercices types pour développer la pratique de l'Ovale dans les établissements scolaires en s'appuyant sur le rugby à 5, un rugby sans contact ;
- un guide avec les exemples et les bonnes pratiques de quelques clubs franciliens pour développer le rugby dans les écoles qui pourrait vous inspirer ;
- une convention type prête à signer.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin d'explications.

Marie Chantal GAY

Elue LIFR, responsable des actions scolaires

Pour préparer votre rentrée, la LIFR met gracieusement à votre disposition des kits de communication pour recruter joueuses, joueurs, bénévoles, arbitres !

Peut-être êtes-vous déjà en train de préparer la prochaine saison avec pour certains des enjeux de recrutement. Si oui, nous vous rappelons que nous tenons à votre disposition des kits clés en main de communication pour vous faciliter la vie et AIDER NOS CLUBS à recruter :

- **des bénévoles,**
- **des arbitres,**
- **des joueuses et des joueurs à XV, 7 et 5,**
- **des joueurs uniquement,**
- **des joueurs à 5 uniquement,**
- **des joueuses uniquement,**
- **des enfants pour votre école de rugby**

Chaque kit comprend :

- une **affiche** aux formats A3 et A4,
- un **flyer** au format A4 recto/verso,
- une **têtière Facebook**,
- Une **bannière web** aux formats 300*300 pixels, 600*230 pixels.

Suite aux retours de certains clubs :

- nous avons fait évoluer **notre kit « EDR » afin de prendre en compte la diversité des pratiques et mettre en avant l'apprentissage progressif du rugby.**
- nous avons aussi réalisé une déclinaison « **kakémono** » du visuel « XV, 7 et 5 » et du visuel « EDR ».

Vous avez la possibilité de **repiquer, vous-même, tous les supports avec le logo et les coordonnées de votre club pour personnaliser vos supports à vos couleurs !**

Vous pourrez ainsi :

- distribuer des flyers lors des forums des associations,
- déposer des affiches chez vos commerçants, dans les installations sportives ...
- diffuser des bannières sur vos réseaux sociaux ...

Tous les kits sont téléchargeables depuis le site de la LIFR : ligueidf.ffr.fr, dans la rubrique « communication »

[Accéder à la rubrique](#)

Appel à candidature : Officier de Liaison du Tournoi des Capitales 2019

Du 13 au 15 septembre prochain, le Comité de Rugby de Paris, en co-organisation avec la LIFR, organise la 9^{ème} édition du Tournoi des Capitales.

Il s'agit d'un tournoi de rugby à 7 qui a lieu tous les deux ans depuis 2006, parmi les meilleurs mondiaux dans les catégories U16 garçons et U18 filles, et qui s'inscrit pleinement dans la stratégie d'accompagnement et de développement du rugby à 7 de la LIFR et de la FFR. Ce tournoi a par exemple vu éclore des joueurs en partance pour le Japon 2019, comme Elliot Daly (Angleterre) ou Romain Ntamack (France), ou plus récemment Nassira Kondé, Jordan Joseph et Julien Delbouis.

Le tournoi se déroulera au Stade Charléty de Paris (phase finale le dimanche 15 septembre), ainsi que sur les terrains de Carpentier et de la Cité Universitaire (phases de poule le samedi 14 septembre).

Afin d'assurer le meilleur accueil pour les équipes, sur le plan sportif, logistique et touristique, nous constituons une équipe d'Officiers de Liaison (H/F) dont le rôle est d'accompagner les 20 équipes le temps de leur séjour parisien.

Pour l'édition 2019, les équipes arrivent des 5 continents, et parlent plus de 10 langues différentes, du russe au chinois, en passant bien évidemment par l'anglais, l'espagnol et le français.

La mission est bénévole, et le travail assez intensif du vendredi soir au dimanche soir, mais la compensation humaine et culturelle considérable. Vous serez logé et nourri à l'hôtel avec les équipes, et habillés par le tournoi.

Si vous êtes intéressés, ou si vous avez des questions, vous pouvez contacter :

José Machado par email jose.machado@espci.org et 06 08 13 77 18, ou **Peter Macnaughton** tournoidescapitales@orange.fr et 06 08 41 21 08.



Hors Ile de France (RAPPEL)

Ci-dessous, vous pouvez télécharger la mise à jour du tableau des tournois/ stages organisés en province.

[Toutes catégories confondues](#)

Attention :

- Il est impératif de faire « **une demande de sortie de territoire** » à la Ligue si vous participez à l'un de ces tournois.
- pensez à **vérifier que le tournoi a bien été autorisé par la Ligue hôte** afin que vous soyez couverts par vos licences.

En Ile de France (RAPPEL)

Ci-dessous, vous pouvez télécharger le tableau des tournois amicaux « **Jeunes et Seniors** », « **Ecoles de Rugby** » et « **rugby à 5** » autorisés.

[Tournois Jeunes et Seniors \(XV, 7 et X\)](#)

[Tournois EDR](#)

[Tournois Rugby à 5](#)

Nous vous rappelons que tous **les tournois doivent être déclarés à la Ligue et autorisés par la Ligue s'il est de type Territorial ou National et par la FFR s'il est international**. Dans le cadre du rugby à 5, la déclaration permet la prise en charge de l'assurance pour les participants non licenciés à la FFR.

Documents utiles

Tous les documents sont téléchargeables sur le site. Ils sont disponibles dans la rubrique Gérer mon club / Matches-Tournois / Tournois amicaux »

[Accéder aux documents](#)



16 CHANTIERS DE LA LIGUE





Développement :

- 1 - Développer la pratique féminine
- 2 - Développer le rugby dans le monde scolaire
- 3 - Augmenter le nombre d'arbitres et monter le niveau
- 4 - Préparer la Coupe du Monde 2023 et les JOP 2024

Pour les clubs :

- Aider les clubs à se structurer et à grandir
- Améliorer les infrastructures de rugby franciliennes pour favoriser le développement de la pratique
- Relancer le Rugby Loisir et les équipes du samedi
- Développer les Nouvelles Pratiques (Rugby à 5)

Santé / Citoyenneté :

- Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants
- Multiplier les actions en faveur des personnes en situation de handicap (rugby adapté, rugby à 7 fauteuil...) et les actions dans le domaine du sport santé (Rugby Cancer...)
- Développer le rugby dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- Lancer un plan d'action contre les incivilités

Formation :

- Favoriser un rugby de mouvement
- Faire monter en puissance la qualité de notre formation
- Optimiser la filière d'accès des jeunes au haut niveau régional dans le cadre d'un double projet
- Augmenter le pourcentage de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales





Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ».

N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

- **Affiliation et mutations** (Elu responsable : Laurent Laguerre) : affiliations@idfrugby.fr
- **Arbitrage** (Directeur de l'arbitrage : Sylvain Bernard) : arbitrage@idfrugby.fr
- **Carton bleu** (Médecin : Gaëlle Tello) : carton-bleu@idfrugby.fr
- **Commission d'Appel** (Président : Philippe De Miranda) : appel@idfrugby.fr
- **Commission de Contrôle des mutations** (Président : Philippe Maire) : controlemutation@idfrugby.fr
- **Commission de Discipline** (Président : Pierre Labescat) : discipline@idfrugby.fr
- **Commission des Règlements** (Président : Gérard Daviot) : reglements@idfrugby.fr
- **Communication** (Elus responsables : Florian Grill, Peter Macnaughton) : communication@idfrugby.fr
- **Ecoles de rugby** (Elue responsable : Elisabeth Kariotakis) : edr@idfrugby.fr
- **Epreuves** (Responsable : Thierry Chevalier) : epreuves@idfrugby.fr
- **Formation** (Elu responsable : Pascal Giraud) : formation@idfrugby.fr
- **Indisponibilités Arbitres** (Directeur de l'arbitrage : Sylvain Bernard) : indispos-arbitres@idfrugby.fr
- **Médicale** (Médecin : Gaëlle Tello) : medicale@idfrugby.fr
- **Qualification des installations sportives** (Responsable : Christian Gutierrez) : terrains@idfrugby.fr
- **Rugby à 5** (Elu responsable : Florian Grill) : rugbya5@idfrugby.fr
- **Rugby à X** (Responsable : Marc Henri Kugler) : rugbya10@idfrugby.fr
- **Rugby Loisir** (Elu responsable : Thierry Alliesse) : rugby-loisir@idfrugby.fr
- **Scolaire** (Elus responsables : Pascal Giraud / Marie Chantal Gay) : scolaire@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr. ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !

[Consulter l'organigramme de la LIFR](#)